



2011 DU 204 Substitution de la dénomination rue Jean et Marie Moinon à celle de rue Jean Moinon (10e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Faisant suite à la demande de la société historique du 10e arrondissement, l'association *Histoire et Vies du 10e*, vous avez émis le souhait lors de la séance des 19 et 20 octobre 2009, que la "rue Jean Moinon" soit rebaptisée "rue Jean et Marie Moinon".

Il vous est aujourd'hui proposé de substituer la dénomination "rue Jean et Marie Moinon" à celle de "rue Jean Moinon", à Paris (10e).

La rue Jean Moinon a été appelée ainsi le 8 juin 1946, en même temps qu'étaient baptisées de noms de résistants d'autres rues du 10e arrondissement de Paris : Jacques Louvel-Tessier, Jean Poulmarch, Lucien Sampaix, Robert Blache et Yves Toudic.

Jean-Baptiste Léon Moinon naît le 31 décembre 1891, à Saint-Priest-la-Marche, dans le Cher et Marie-Louise Tible, son épouse, le 13 janvier 1899, à Trizac, dans le Cantal.

Jean et son épouse Marie habitent et travaillent au 19, rue du Buisson-Saint-Louis. Depuis 1931, ils y tiennent un commerce. C'est là que Jean rentre dans la résistance et assume le poste de boîte aux lettres. Marie l'accompagne dans son engagement. Le 22 janvier 1944, la Gestapo les arrête pendant une réunion dans leur café. Déportés et envoyés en Allemagne, ils n'en reviendront pas.

Jean Moinon décède le 9 décembre 1944, au camp de Neuengamme. Son épouse décède le 5 mars 1945 à celui de Ravensbrück.

En souvenir de leur rôle dans la Résistance, une plaque commémorative a bien été apposée sur l'immeuble de la rue du Buisson-Saint-Louis, situé à l'emplacement du café des Moinon. Il y figure le prénom de Berthe (personne, même dans la famille, n'a pu expliquer pourquoi Berthe et non Marie).

Il s'agit donc de rendre justice et de rétablir une vérité historique : Jean et Marie Moinon ont été unis dans la vie, dans le combat de la Résistance et dans la mort. Il est donc légitime que la dénomination de cette rue du 10e arrondissement de Paris les réunisse dans un même hommage.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination "rue Jean et Marie Moinon" serait substituée à celle de "rue Jean Moinon", pour la rue commençant aux numéros 218 rue Saint Maur et 24 avenue Claude Vellefaux et finissant aux numéros 34 rue de Sambre et Meuse, d'une part, et 17 rue Sainte Marthe, d'autre part, à Paris (10e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2011 DU 204 Substitution de la dénomination rue Jean et Marie Moinon à celle de rue Jean Moinon (10e).

**Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel M. le Maire de Paris propose de substituer la dénomination “rue Jean et Marie Moinon” à celle de “rue Jean Moinon”, pour la rue commençant aux numéros 218 rue Saint Maur et 24 avenue Claude Vellefaux et finissant aux numéros 34 rue de Sambre et Meuse, d’une part, et 17 rue Sainte Marthe, d’autre part, à Paris (10e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l’avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 15 septembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8e commission,

Délibère :

La dénomination “rue Jean et Marie Moinon” est substituée à celle de “rue Jean Moinon”, pour la rue commençant aux numéros 218 rue Saint Maur et 24 avenue Claude Vellefaux et finissant aux numéros 34 rue de Sambre et Meuse, d’une part, et 17 rue Sainte Marthe, d’autre part, à Paris (10e).